

Image not found or type unknown



## Faux AVIS sur Google My Business | Loi pour une République numérique 2018

Par tom74, le 27/12/2018 à 14:34

Bonjour,

Je suis une TPE , Pourriez-vous me conseiller ?

**Sur les faits** : Faux avis postés sur notre espace Google My Business, le posteur est un faux profil, pas de moyen de contact, pas de traçabilité de commande.

**Ce qui en résulte** : Une baisse de notre CA, une confusion auprès de nos futurs clients.

**Action** : Google ne répond pas à nos courriers (siège Paris), les signalements à partir du petit drapeau à côté de l'avis n'est suivi d'aucun effet de la part de Google.

La Loi pour une République numérique entrée en vigueur le 1er janvier 2018 oblige une expérience de consommateur (vrai client), un moyen de contact, un contrôle de l'avis.

Or il en est rien, à votre avis, comment doit-on procéder ? Une action en justice ? Contre qui ?

merci par avance :-)